

PISTOLET GASOIL

METALLIQUE A ARRET AUTOMATIQUE

REF 08537



Manuel d'instructions – Notice Originale

VEUILLEZ LIRE CE MANUEL D'INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT ET ENTIEREMENT AVANT TOUTE UTILISATION

1. PRESENTATION

REF. 08537	
Débit maximum	60 l/min
Pression d'utilisation	0,1 à 3,5 bar (1,45 - 51 psi)
Température maximum du liquide	60°C

Pistolet automatique, structure en aluminium.

Système de blocage Raccord tournant 1"

2. INSTALLATION

Le pistolet est prêt à être utilisé

Il est fortement recommandé d'employer un filtre.

3. UTILISATION

Dispositif d'arrêt automatique du débit quand le réservoir est plein. Le mécanisme de fermeture s'active quand le niveau du carburant recouvre l'orifice du pistolet.

Surprotection du levier avec blocage de la détente, pour éviter la mise en marche accidentelle.

Pour activer le mécanisme de fermeture, il faut une pression comprise entre 0,5 bar et 2 bars.

Ne pas utiliser pour des transvasements supérieurs à 60 l/min.

4. MAINTENANCE

Maintenir propre le tuyau du pistolet et, en particulier, le trou de la sonde de surpression à l'extrémité du tuyau du pistolet. Aucune manutention particulière n'est nécessaire.

Manipuler avec soin l'appareil.

Causes possibles de dysfonctionnement

- Pistolet sale, trou extérieur bouché
- Pression du liquide insuffisante (pas de transvasement possible par simple force de gravité) –
- Pression trop élevée (respecter le débit maximum indiqué)

5. GARANTIE

La garantie ne peut être accordée suite à une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification électrique, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur : le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie. Se reporter à nos Conditions Générales de Ventes pour toute demande de garantie.

6. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables.

Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.